

# Étude des crédits

2019  
2020

**Demandes de renseignements particuliers  
du deuxième groupe de l'opposition**

Avril 2019

**DEMANDES 1 À 30**



**Ministère des  
Affaires municipales  
et de l'Habitation**

**Québec**





| <b>Demande<br/>numéro</b> | <b>Libellé de la demande</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.                        | Veuillez fournir le nombre d'effectifs attirés à la gestion du Fond vert au sein du MAMH en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.                                                                                                                                                                                                     |
| 2.                        | Veuillez fournir le total des sommes octroyées et dépensées par le MAMH, par l'entremise du Fonds vert, depuis 2015. Ventiler par année et par programme inscrit dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, le cas échéant.                                                                                                                                 |
| 3.                        | Pour le Fonds municipal vert, veuillez fournir la liste des demandes reçues pour 2017-2018 et 2018-2019. Pour chacune des demandes, ventiler la décision du MAMH, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal et, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt.                                          |
| 4.                        | Veuillez fournir la liste des municipalités et des montants reçus dans le cadre des travaux exigés en vertu du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées. Ventiler par région.                                                                                                                                                                       |
| 5.                        | Veuillez fournir la liste des projets et des montants totaux, par municipalité, accordés dans le cadre du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU). Ventiler par région.                                                                                                                                                                                |
| 6.                        | Veuillez indiquer l'état de la mise aux normes des infrastructures en eau potable du Québec en 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.                                                                                                                                                                                                                                 |
| 7.                        | Veuillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le Règlement sur la qualité de l'eau potable. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par région. |
| 8.                        | Veuillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement des eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par région.                                                                             |
| 9.                        | Veuillez fournir le rapport du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 10.                       | Veuillez fournir la liste des municipalités qui ont une usine de biométhanisation. Ventiler par région.                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 11.                       | Veuillez fournir les mesures et les sommes dépensées et octroyées en 2017-2018 et 2018-2019 pour promouvoir la démocratie municipale. Préciser les moyens mis de l'avant par le MAMH pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.                                                                                                                                  |

| <b>Demande<br/>numéro</b> | <b>Libellé de la demande</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|---------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 12.                       | Veillez fournir les mesures et les sommes engagées par le MAMH ou organisme relié, en 2017-2018 et 2018-2019, pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.                                                                                                                                                                                                                                          |
| 13.                       | Veillez fournir les mesures et les sommes engagées par le MAMH ou organisme relié, en 2017-2018 et 2018-2019, pour la création, l'ajout de places ou l'entretien des centres pour femmes. Ventiler par municipalité et par région.                                                                                                                                                                                                              |
| 14.                       | Veillez fournir la liste des bibliothèques municipales et leur budget annuel, depuis 2015. Ventiler par région.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| 15.                       | Veillez fournir un état de situation du régime de financement des centres d'urgence 911, depuis 2015.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| 16.                       | Veillez fournir la liste des études scientifiques qui démontrent la pertinence et la viabilité de l'établissement d'un 3e lien à Québec.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 17.                       | Veillez fournir la liste des corporations religieuses, Églises, fabriques ou autres institutions à caractère religieux qui ont bénéficié d'une exemption de taxe foncière, municipale ou scolaire en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale depuis 2009. Pour chacune d'elle, fournir la liste des terrains et bâtiments visés, la valeur, la valeur exempte de taxe, la valeur de l'exemption et le manque à gagner pour la municipalité. |
| 18.                       | Quelles sont les orientations du MAMH pour la préservation du patrimoine bâti en 2018-2019 et 2019-2020 ?                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| 19.                       | Veillez fournir la liste des dépenses prévues au PQI 2016-2026 pour l'année 2018-2019 et 2019-2020.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| 20.                       | Quelles sont les orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ? Ventiler par région.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| 21.                       | Veillez fournir l'état de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2017-2018 et 2018-2019 et la liste complète des schémas dont la révision est en retard, en précisant les raisons du retard.                                                                                                                                                                                       |
| 22.                       | Veillez fournir le nombre d'urbanistes ou de personnes formées en aménagement du territoire au sein du MAMH. Ventiler par région.                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| 23.                       | Veillez fournir la liste des municipalités qui ont augmenté leurs taxes foncières au-delà de l'inflation dans leur budget, depuis 2015. Ventiler par région.                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| 24.                       | Veillez indiquer l'état de la situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Veillez fournir une copie des analyses et des rapports produits par le MAMH ou organisme relié.                                                                                                                                                                                           |

| Demande<br>numéro | Libellé de la demande                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 25.               | Veuillez fournir la liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2009 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Veuillez déposer les rapports et ventiler les coûts reliés aux études                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| 26.               | Outre le Fonds de développement des territoires, veuillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MAMH a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 27.               | Veuillez fournir le portrait de la couverture cellulaire au Québec. Ventiler : a) Pour chaque région administrative, le pourcentage du territoire sans couverture cellulaire; b) Pour chaque municipalité, une estimation de l'instauration des services.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 28.               | Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler :a) date de début et date de fin prévue; b) région.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| 29.               | Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018, 2018-2019 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, et la valeur des prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| 30.               | Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes : a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO 2);b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO 2);c.) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre; d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO 2); e) les investissements totaux des projets (en milliers \$); f) les aides financières totales du ministère (en milliers \$); g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne); h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements. |



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 1

Veillez fournir le nombre d'effectifs attitrés à la gestion du Fonds vert au sein du MAMH en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par poste et fournir la masse salariale totale.

Pour l'année 2018-2019, la gestion du Fonds vert représente :

- Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 28 février 2019, 3,65 effectifs à temps complet (ETC), soit 3,50 ETC de niveau professionnel, 0,10 ETC de niveau encadrement et 0,05 ETC de niveau technique.
- Masse salariale totale : 216 363 \$.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 2

Veillez fournir le total des sommes octroyées et dépensées par le MAMH, par l'entremise du Fonds vert, depuis 2015. Ventiler par année et par programme inscrit dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, le cas échéant.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 3

Pour le Fonds municipal vert, veuillez fournir la liste des demandes reçues pour 2017-2018 et 2018-2019. Pour chacune des demandes, ventiler la décision du MAMH, le montant accordé à la municipalité ou à l'organisme municipal et, le cas échéant, le motif du refus. Spécifier si le montant accordé est une subvention ou un prêt.

Veuillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 30 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 4

Veillez fournir la liste des municipalités et des montants reçus dans le cadre des travaux exigés en vertu du *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées*. Ventiler par région.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 53 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 5

Veillez fournir la liste des projets et des montants totaux, par municipalité, accordés dans le cadre du *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées* (FEPTEU).  
Ventiler par région.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 46 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 6

Veillez indiquer l'état de la mise aux normes des infrastructures en eau potable du Québec en 2018-2019. Fournir les prévisions pour 2019-2020.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 52 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 7

Veillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement d'eau potable conforme aux normes prévues par le *Règlement sur la qualité de l'eau potable*. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par région.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 53 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 8

Veillez fournir la liste des programmes disponibles pour les municipalités qui n'ont pas encore de système de traitement des eaux usées. Pour chacun des programmes, fournir la liste des municipalités qui en ont bénéficié et les montants versés en 2017-2018 et 2018-2019. Ventiler par région.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 53 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 9

Veuillez fournir le rapport du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Il n'y a pas de rapport spécifique associé au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

Dans le cadre de la TECQ 2014-2018, une aide totale de 2,67 G\$ a été rendue disponible durant cette période pour réaliser différents travaux d'infrastructures. En 2018, le MAMH a accordé aux municipalités une année supplémentaire pour compléter leurs travaux, soit jusqu'au 31 décembre 2019. Ce délai supplémentaire était nécessaire afin que les municipalités puissent bénéficier de la totalité de l'aide gouvernementale disponible.

Au 31 décembre 2018, 1114 municipalités avaient déposé une programmation de travaux totalisant 2,67 G\$. La majorité de celles-ci ont complété tous leurs travaux.

Pour plus d'information sur le Programme de la TECQ, il est possible de consulter son guide à l'adresse WEB du Ministère : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-de-transfert/programme-de-la-taxe-sur-lessence-et-de-la-contribution-du-quebec-2014-2018-tecq/>



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 10

Veillez fournir la liste des municipalités qui ont une usine de biométhanisation. Ventiler par région.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 11

Veillez fournir les mesures et les sommes dépensées et octroyées en 2017-2018 et 2018-2019 pour promouvoir la démocratie municipale. Préciser les moyens mis de l'avant par le MAMH pour encourager les candidatures des jeunes et des femmes.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 40 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 12

Veillez fournir les mesures et les sommes engagées par le MAMH ou organisme relié, en 2017-2018 et 2018-2019, pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles dans les communautés autochtones.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 11 du troisième groupe d'opposition.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 13

Veillez fournir les mesures et les sommes engagées par le MAMH ou organisme relié, en 2017-2018 et 2018-2019, pour la création, l'ajout de places ou l'entretien des centres pour femmes. Ventiler par municipalité et par région.

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 14

Veuillez fournir la liste des bibliothèques municipales et leur budget annuel, depuis 2015. Ventiler par région.

Cette question n'est pas pertinente à l'étude des crédits.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 15

Veillez fournir un état de situation du régime de financement des centres d'urgence 911, depuis 2015.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 14 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 16

Veillez fournir la liste des études scientifiques qui démontrent la pertinence et la viabilité de l'établissement d'un 3e lien à Québec.

La réponse à cette question relève du ministère des Transports du Québec.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 17

Veillez fournir la liste des corporations religieuses, Églises, fabriques ou autres institutions à caractère religieux qui ont bénéficié d'une exemption de taxe foncière, municipale ou scolaire en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale depuis 2009. Pour chacune d'elle, fournir la liste des terrains et bâtiments visés, la valeur, la valeur exempte de taxe, la valeur de l'exemption et le manque à gagner pour la municipalité.

Le ministre ne détient pas de telles listes, ni les renseignements pour en constituer.

L'inscription au rôle des organismes religieux incombe à l'organisme responsable de l'évaluation municipale (MRC ou municipalité locale).



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 18

Quelles sont les orientations du MAMH pour la préservation du patrimoine bâti en 2018-2019 et 2019-2020 ?

Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire en vigueur prévoient que les municipalités régionales de comté (MRC) doivent protéger, réhabiliter et mettre en valeur le cadre bâti, les espaces publics et les éléments du milieu naturel. À cette fin, les MRC doivent :

- établir des orientations et des objectifs qui concourent à la protection et à la mise en valeur des territoires d'intérêt historique, culturel et esthétique;
- confirmer l'intérêt historique, culturel et esthétique que représentent ces territoires en leur accordant un statut particulier;
- déterminer comme territoire d'intérêt historique, culturel et esthétique les biens culturels reconnus et classés ainsi que les territoires décrétés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel et les sites du patrimoine constitués par les municipalités.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

|               |                                                                                                      |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Demande n° 19 | Veuillez fournir la liste des dépenses prévues au PQI 2016-2026 pour l'année 2018-2019 et 2019-2020. |
|---------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Il n'y a aucun projet en planification, dont le coût est de 50 millions de dollars et plus, prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI) 2018-2028 pour le secteur infrastructures municipales sous la responsabilité du MAMH.

Les autres projets sont en réalisation ou sont sous la responsabilité d'autres ministères. La liste des projets majeurs en réalisation sous la responsabilité du MAMH pour le PQI 2019-2029 se retrouve à la page B-45 de ce dernier ([https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget\\_depenses/19-20/fr/8-Infrastructures\\_publicques\\_Quebec.pdf](https://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/budget_depenses/19-20/fr/8-Infrastructures_publicques_Quebec.pdf)).



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 20

Quelles sont les orientations du gouvernement en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme ? Ventiler par région.

Une présentation schématique des orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire est jointe à l'annexe 1. Elles s'appliquent à l'ensemble des régions. Certaines orientations ne s'appliquent toutefois qu'à certains territoires. C'est le cas des orientations destinées à la Communauté métropolitaine de Montréal et à la Communauté métropolitaine de Québec.

# ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Orientations en vigueur

Les orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) constituent le cadre décisionnel instauré par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) (L.R.Q., c. A-19.1), dont les principes fondateurs sont :

- L'aménagement est une responsabilité politique,
- Les pouvoirs en aménagement sont partagés entre les divers intervenants,
- L'aménagement nécessite une concertation des choix et des actions de ces intervenants,
- Une participation active des citoyens est essentielle à la prise de décision et à la gestion de l'aménagement.

Les OGAT circonscrivent les problématiques auxquelles les municipalités locales, les municipalités régionales de comté et les communautés métropolitaines doivent répondre et, en ce sens, elles constituent le véhicule des préoccupations du gouvernement et un outil d'échange entre ce dernier et le milieu municipal sur les questions d'aménagement du territoire. Le principal document d'orientations gouvernementales en aménagement du territoire : *Pour un aménagement concerté du territoire*, a été publié en 1994. Il a été complété et précisé, au fil des ans, par l'adoption d'autres documents d'orientations portant principalement sur les thèmes de la protection du territoire et des activités agricoles et du développement durable de l'énergie éolienne. Ce tableau synthèse présente l'ensemble des orientations gouvernementales en vigueur.

### LA GESTION DE L'URBANISATION

1. Privilégier la consolidation des zones urbaines existantes et donner la priorité à la revitalisation des centres-villes et des secteurs anciens. (MAM, 1994, p.18)
2. Orienter l'extension urbaine dans les parties du territoire pouvant accueillir le développement de façon économique dans le respect de l'environnement. (MAM, 1994, p.18)
3. Favoriser une approche intégrée du développement pour l'ensemble d'une agglomération urbaine. (MAM, 1994, p.18)

### LA PLANIFICATION DES INFRASTRUCTURES, DES ÉQUIPEMENTS ET DES SERVICES PUBLICS

4. Maintenir et améliorer les équipements et les services collectifs en maximisant leurs retombées sur le milieu urbanisé. (MAM, 1994, p.25)
5. Optimiser, par la planification des espaces industriels et commerciaux, les retombées des investissements publics et privés consentis. (MAM, 1994, p.40)
6. Arrimer aux objectifs d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement la planification des infrastructures et des équipements à caractère public et assurer leur viabilité. (MAM, 1994, p.45)
7. Préserver les infrastructures de transport, maintenir un service adéquat à l'utilisateur et soutenir le développement socioéconomique des différentes régions du Québec en optimisant les acquis des différents modes de transport. (MAM, 1994, p.78)

### L'AMÉLIORATION DU CADRE BÂTI

8. Améliorer les conditions de l'habitat et l'adapter au contexte économique. (MAM, 1994, p.27)

### LA CONSERVATION, LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES D'INTÉRÊT ET DES MILIEUX NATURELS

9. Protéger, réhabiliter et mettre en valeur le cadre bâti, les espaces publics et éléments du milieu naturel et urbanisé. (MAM, 1994, p.29)
10. Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel ainsi que le maintien des espèces fauniques et floristiques et de leurs habitats. (MAM, 1994, p.68)
11. Améliorer la contribution du réseau des parcs québécois à la protection des milieux naturels et à la satisfaction des besoins de la population en espaces récréatifs. (MAM, 1994, p.70)

### LA CONTRIBUTION À LA SANTÉ, À LA SÉCURITÉ ET AU BIEN-ÊTRE PUBLIC

12. Contribuer à la santé, à la sécurité et au bien-être publics ainsi qu'à la protection de l'environnement par une meilleure harmonisation des usages. (MAM, 1994, p.34)

### LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES

13. Développer une approche de gestion globale visant l'utilisation polyvalente du patrimoine foncier québécois, l'harmonisation des divers usages et la concertation des différents partenaires. (MAM, 1994, p.55)
14. Favoriser le développement de la villégiature sur les terres publiques à des fins récréatives et économiques. (MAM, 1994, p.75)
15. Assurer la pérennité et la mise en valeur des ressources forestières en tenant compte de la diversité des milieux. (MAM, 1994, p.63)
16. Contribuer au développement du secteur minier en favorisant la protection et la mise en valeur des ressources minérales par une meilleure planification territoriale. (MAM, 1994, p.62)

### LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES (SUITE)

17. Privilégier la mise en valeur et l'utilisation efficace et rentable de toutes les ressources énergétiques et en maximiser les retombées économiques en région. (MAM, 1994, p.66)
18. Favoriser la mise en valeur du potentiel éolien du territoire de la MRC d'une manière qui respecte les particularités du milieu et qui contribue à l'acceptabilité sociale de cette filière énergétique. (MAMR, 2007, p.9)
19. Favoriser la mise en valeur des lots publics intramunicipaux au profit du développement régional. (MAM, 1994, p.56)
20. Améliorer l'accessibilité à de nouveaux espaces naturels protégés et favoriser leur mise en valeur à des fins récréotouristiques dans un contexte de polyvalence. (MAM, 1994, p.72)
21. Consolider et adapter les affectations territoriales fauniques de concert avec les partenaires locaux, afin d'améliorer leur apport au développement socioéconomique régional. (MAM, 1994, p.72)
22. Renforcer les structures municipales afin d'assurer au niveau local une meilleure répartition des revenus et des coûts et de permettre une meilleure utilisation des ressources des municipalités et de l'État. (MAM, 1994, p.86)
23. Assurer la contribution du secteur touristique au développement des régions par une mise en valeur accrue des attraits et des activités axée sur la consolidation des produits touristiques prioritaires. (MAM, 1994, p.76)

### LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

24. Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités et aux exploitations agricoles en zone agricole, dans le respect des particularités du milieu, de manière à favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique des régions. (MAMM, 2001, p.12; MAMR, 2005, p.7)

# ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Orientations en vigueur pour les communautés métropolitaines

### COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

1. Consolider les zones urbaines existantes et limiter l'urbanisation en périphérie de ces zones aux secteurs qui disposent déjà des infrastructures et des services, tels que l'approvisionnement en eau potable, les infrastructures de transport collectif, le traitement des eaux usées, l'électricité, les écoles, les routes, etc. (MAMM, 2001) (MAMROT, 2011)
2. Maintenir et améliorer les équipements, les infrastructures et les services collectifs existants, et mieux contrôler les investissements publics dans les secteurs non desservis en périphérie de la zone urbaine et dans les secteurs en périphérie de la région métropolitaine. (MAMM, 2001) (MAMROT, 2011)
3. Favoriser et soutenir une urbanisation visant la diversité des types de logements et des services collectifs dans une optique de mixité sociale. (MAMM, 2001) (MAMROT, 2011)
4. Réhabiliter et mettre en valeur les quartiers anciens ou vétustes dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie, de l'habitat, des équipements et des services collectifs ainsi que du patrimoine urbain et architectural. (MAMROT, 2011)
5. Soutenir le développement économique de la région métropolitaine de Montréal en contribuant, en priorité, au renforcement des zones où se concentrent déjà les activités économiques et institutionnelles de rayonnement international (MAMROT, 2011).
6. Favoriser la réalisation d'une forme urbaine visant :
  - en ce qui a trait au transport des personnes, une utilisation accrue du transport en commun et des modes non motorisés de même qu'une réduction de l'utilisation de l'automobile;
  - en matière de transport des marchandises, l'utilisation optimale du réseau et des équipements stratégiques de transport et le renforcement de la région de Montréal en tant que pôle continental du transport des marchandises;
  - en ce qui a trait à la desserte des zones d'activité économique majeures, un soutien à leur développement par une meilleure intégration des réseaux et systèmes de transport des personnes et des marchandises. (MAMROT, 2011)
7. Favoriser la mise en valeur optimale du potentiel agricole et agroalimentaire métropolitain, dans une perspective de croissance économique, de création d'emplois et de protection de l'environnement. (MAMROT, 2011)
8. Protéger et mettre en valeur les milieux naturels, les espèces fauniques et floristiques ainsi que leurs habitats, les plans d'eau, la biodiversité, les paysages ainsi que les éléments patrimoniaux du territoire. (MAMROT, 2011)
9. Contribuer à la santé, à la sécurité et au bien-être publics ainsi qu'à la pérennité des investissements par la prise en compte des risques de sinistres naturels et anthropiques. (MAMROT, 2011)
10. Dans une optique de complémentarité des planifications métropolitaine et péri-métropolitaine, consolider le développement dans le principal pôle de services et d'équipements localisé sur le territoire de chacune des MRC péri-métropolitaines. (MAMROT, 2011)

### COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC

1. Assurer le plein rayonnement politique, administratif, historique et culturel de la capitale nationale et de la région métropolitaine de Québec, et concourir à la valorisation du cadre bâti et naturel distinctif qui fait de ce lieu un site remarquable. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)
2. Gérer l'urbanisation avec une vision d'ensemble et selon une approche intégrée, tout en tenant compte des caractéristiques de chacune des cinq parties composant la Communauté métropolitaine de Québec et en visant la complémentarité. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)
3. Offrir des milieux de vie diversifiés et de qualité, adaptés à l'évolution démographique ainsi qu'aux caractéristiques socioéconomiques, notamment sur les plans de la mixité sociale et de l'intégration ethnique, qui répondent aux besoins de la population en habitation, en équipements et en services collectifs. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)
4. Réaliser une planification intégrée des transports et de l'aménagement du territoire qui donne la priorité au transport collectif et actif, favorise l'intermodalité et optimise l'utilisation des équipements, infrastructures, systèmes et réseaux de transport existants, tout en soutenant le développement socioéconomique et en protégeant l'environnement et le cadre bâti. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)
5. Valoriser et appuyer le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires, et mettre en valeur les différents potentiels agricoles du territoire, avec le souci de contribuer à la prospérité et au bien-être de la collectivité. (MAMM, 2002) (MAMROT, 2011)
6. Favoriser une gestion intégrée des ressources et des potentiels naturels du territoire qui permette de diversifier et d'accroître leur contribution au développement socioéconomique et à la qualité de vie de la population, et d'en élargir l'accessibilité. (MAMM, 2002) (MAMROT, 2011)
7. Préserver la qualité de l'environnement, assurer le maintien de la biodiversité et contribuer à la réhabilitation des secteurs et des éléments naturels perturbés. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)
8. Contribuer à la santé, à la sécurité et au bien-être publics, et viser la réduction des dommages causés aux biens lors de sinistres. (MAMM, 2002; MAMROT, 2011)

# ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Nouvelles orientations en vigueur

### POUR UNE MEILLEURE GESTION DES RISQUES DANS LES ZONES POTENTIELLEMENT EXPOSÉES AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN DANS LES DÉPÔTS MEUBLES

1. Intégrer au schéma d'aménagement et de développement la cartographie des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles réalisée par le gouvernement du Québec (MAMOT, 2016, p.8)
2. Orienter le développement en priorité hors des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (MAMOT, 2016, p.9)
3. Adopter des normes conformes à celles du cadre normatif gouvernemental pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain dans les dépôts meubles (MAMOT, 2016, p. 10)

### POUR ASSURER UNE COHABITATION HARMONIEUSE DE L'ACTIVITÉ MINIÈRE AVEC LES AUTRES UTILISATIONS DU TERRITOIRE

1. Identifier et délimiter les territoires incompatibles avec l'activité minière (MAMOT, 2016, p.5)
2. Connaître et prendre en compte les préoccupations du milieu (MAMOT, 2016, p.8)
3. Connaître et prendre en compte les droits miniers (MAMOT, 2016, p.8)
4. Encadrer l'implantation d'usages sensibles à proximité des sites miniers (MAMOT, 2016, p.9)

#### RÉFÉRENCES

- Ministère des Affaires municipales (1994) *Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement : pour un aménagement concerté du territoire*, 89 p.
- Ministère des Affaires municipales (1995) *Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement : pour un aménagement concerté du territoire, Document complémentaire*, 31 p.
- Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2001) *Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement : la protection du territoire et des activités agricoles, Document complémentaire révisé*, 43 p.
- Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2002) *Orientations gouvernementales d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec*, 45p.
- Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (2001) *Une vision d'action commune – Cadre d'aménagement et orientations gouvernementales – Région métropolitaine 2001-2021*, 143 p
- Ministère des Affaires municipales et des Régions (2005) *Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement : la protection du territoire et des activités agricoles, addenda au document complémentaire révisé*, 65 p.
- Ministère des Affaires municipales et des Régions (2007) *Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement : pour un développement durable de l'énergie éolienne*, 20 p.
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (2011) *Addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal en vue de l'élaboration d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 35 p.
- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (2011) *Addenda modifiant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement pour le territoire de la Communauté métropolitaine de Québec en vue de l'élaboration d'un plan métropolitain d'aménagement et de développement*, 18 p.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2016) *Pour une meilleure gestion des risques dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain dans les dépôts meubles*, 12 p.
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (2016) *Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire*, 19 p.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 21

Veillez fournir l'état de la révision des schémas d'aménagement au Québec, fournir la liste complète des schémas complétés en 2017-2018 et 2018-2019 et la liste complète des schémas dont la révision est en retard, en précisant les raisons du retard.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 21 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 22

Veillez fournir le nombre d'urbanistes ou de personnes formées en aménagement du territoire au sein du MAMH. Ventiler par région.

| Numéro administratif | Régions                       | Nombre de personnes formées |
|----------------------|-------------------------------|-----------------------------|
| 01                   | Bas-Saint-Laurent             | 1                           |
| 02                   | Saguenay-Lac-St-Jean          | 3                           |
| 03                   | Capitale-Nationale            | 32                          |
| 04                   | Mauricie                      | 1                           |
| 05                   | Estrie                        | 2                           |
| 06                   | Montréal                      | 4                           |
| 07                   | Outaouais                     | 1                           |
| 08                   | Abitibi-Témiscamingue         | 1                           |
| 09                   | Côte-Nord                     | 1                           |
| 10                   | Nord-du-Québec                | 1                           |
| 11                   | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | 3                           |
| 12                   | Chaudières-Appalaches         | 1                           |
| 13-15                | Laval et Laurentides          | 3                           |
| 14                   | Lanaudière                    | 2                           |
| 16                   | Montérégie                    | 4                           |
| 17                   | Centre-du-Québec              | 1                           |



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 23

Veillez fournir la liste des municipalités qui ont augmenté leurs taxes foncières au-delà de l'inflation dans leur budget, depuis 2015. Ventiler par région.

Le Ministère ne détient pas ces informations.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 24

Veillez indiquer l'état de la situation de la problématique de l'augmentation des taxes à la suite de la hausse importante des évaluations foncières. Veuillez fournir une copie des analyses et des rapports produits par le MAMH ou organisme relié.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 57 du troisième groupe d'opposition.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 25

Veillez fournir la liste de toutes les études ayant été réalisées depuis 2009 sur la décentralisation, la régionalisation ou la déconcentration des ressources. Veillez déposer les rapports et ventiler les coûts reliés aux études.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 65 du troisième groupe d'opposition.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 26

Outre le Fonds de développement des territoires, veuillez dresser la liste des mesures, programmes et politiques que le MAMH a mis en place afin d'appuyer les municipalités en difficulté.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 55 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 27

Veillez fournir le portrait de la couverture cellulaire au Québec. Ventiler :  
a) Pour chaque région administrative, le pourcentage du territoire sans couverture cellulaire;  
b) Pour chaque municipalité, une estimation de l'instauration des services.

La réponse à cette question relève du ministère de l'Économie et de l'Innovation.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

**Liste des mandats reçus en 2018-2019 par la Commission municipale du Québec (CMQ) (du 1<sup>er</sup> avril 2018 jusqu'au 28 février 2019)**

**Provenance des mandats :**

**- Accompagnement de municipalités pour favoriser la résolution de conflits municipaux**

La CMQ offre aux municipalités qui lui en font la demande par résolution de les accompagner lorsque survient un différend entre élus municipaux ou entre élus et la direction générale d'une municipalité.

**- Administration provisoire d'une municipalité**

En vertu de la Loi sur la Commission municipale (RLRQ, c. C-35), la CMQ administre provisoirement une municipalité dont le conseil ne peut plus siéger valablement, faute de quorum.

La CMQ adopte par résolution toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la municipalité. Les actes qu'elle pose ont le même effet, à tous égards, que si le conseil ou le maire avait agi lui-même. Cette administration est maintenue jusqu'à ce que le conseil retrouve le quorum à la suite de la tenue d'élections fixées par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La CMQ intervient lors d'une administration provisoire, soit :

- lorsque le greffier ou le secrétaire-trésorier de la municipalité constate que le conseil municipal n'a plus le quorum requis et en informe la CMQ;
- lorsque la CMQ est informée de la situation;
- lorsque la CMQ en est informée par le Ministère.

**- Allocation de transition**

En vertu de la Loi sur le traitement des élus municipaux, une municipalité peut adopter un règlement prévoyant le versement d'une allocation de transition. L'élue qui démissionne peut avoir droit à une allocation de transition si la démission est justifiée pour des raisons familiales sérieuses ou par un problème de santé important affectant un membre de sa famille immédiate ou lui-même. La CMQ détermine si l'élue a droit à son allocation.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

**- Arbitrage conventionnel**

En vertu de la Loi sur la Commission municipale, deux organismes municipaux ou plus peuvent convenir de soumettre à l'arbitrage de la CMQ un différend né ou éventuel. Ne peut toutefois être soumis à l'arbitrage de la CMQ un différend qui, en vertu d'une loi, doit être décidé par une autorité autre qu'un tribunal judiciaire.

**- Autorisation de ne pas agir à titre de président d'élection**

Le greffier ou le secrétaire-trésorier de toute municipalité est d'office le président d'élection de celle-ci. Il ne peut refuser d'agir qu'avec l'autorisation de la CMQ qui doit alors nommer un remplaçant, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

**- Avis de conformité**

La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) prévoit que la CMQ peut rendre des avis sur la conformité de documents d'urbanisme lorsqu'une demande lui est adressée par une municipalité locale, par un groupe de personnes habiles à voter ou par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

La majorité des demandes proviennent d'un groupe de personnes habiles à voter, à la suite d'un avis public publié par le greffier d'une municipalité.

Il existe deux types de conformité qui peuvent faire l'objet d'un avis de la CMQ :

- la conformité locale (la conformité de règlements d'urbanisme d'une municipalité locale au plan d'urbanisme de cette même municipalité);
- la conformité régionale (la conformité du plan d'urbanisme ou de règlements d'urbanisme d'une municipalité locale au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire adoptés par une municipalité régionale de comté).

**- Demande de changement de nom**

La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut demander à la CMQ de tenir une audience publique sur la demande de changement de nom d'une municipalité avant de prendre sa décision.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

**- Constat de la fin de mandat d'un élu municipal**

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, c. C-19.1), le greffier ou le secrétaire-trésorier d'une municipalité qui se rend compte de la fin du mandat d'un membre du conseil en raison de son défaut d'assister aux séances du conseil, de son inhabilité, de la nullité de son élection ou de la dépossession de sa charge, doit en aviser par écrit le plus tôt possible, la CMQ qui, après enquête, constate ou non la fin du mandat.

**- Destitution d'un président d'élection**

En vertu de cette même loi, la CMQ peut, pour cause, après lui avoir donné l'occasion de se faire entendre, destituer un président d'élection et désigner son remplaçant.

**- Droit d'opposition**

Conformément à la Loi sur l'exercice de certaines compétences dans certaines agglomérations (RLRQ, c. E-20.001), la CMQ a le pouvoir de traiter toute opposition formulée par une municipalité liée à l'égard de certains règlements adoptés par un conseil d'agglomération.

**- Enquête en matière d'éthique et de déontologie municipales**

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (RLRQ, c. E-15.1.0.1) prévoit que toute personne qui a des motifs de croire qu'un membre du conseil d'une municipalité a commis un manquement à une règle prévue au code d'éthique et de déontologie qui lui est applicable, peut en saisir la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Si la demande n'est pas frivole, vexatoire ou manifestement mal fondée, la ministre demande à la CMQ d'effectuer une enquête.

Au terme de son enquête, la CMQ peut conclure que la conduite du membre du conseil constitue un manquement à une règle de son code d'éthique et de déontologie.

Dans ce cas, la CMQ peut imposer une ou plusieurs des sanctions prévues dans la Loi, à savoir :

- la réprimande;
- la remise du don, de la marque d'hospitalité ou de l'avantage reçu ou de tout profit retiré en contravention d'une règle énoncée dans le code;
- le remboursement de toute rémunération, allocation ou autre somme;
- la suspension du membre du conseil, sans indemnité, pour une durée maximale de 90 jours.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

**- Enquête publique**

À la demande du gouvernement, la CMQ enquête sur tout aspect de l'administration d'une municipalité qu'il indique.

**- Étude sur le caractère supralocal d'un équipement, d'une infrastructure, d'un service ou d'une activité**

La Loi sur la Commission municipale prévoit que la ministre peut, à la demande d'une municipalité locale à qui appartient un équipement dont elle estime qu'il a un caractère supralocal, demander à la CMQ de faire une étude visant à déterminer, notamment, le caractère local ou supralocal de cet équipement.

**- Examen préalable**

Depuis le 30 septembre 2016, en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, la CMQ a la responsabilité de procéder à l'examen préalable des demandes d'enquête en matière d'éthique et de déontologie.

**- Exemptions des taxes foncières ou de la taxe d'affaires**

La CMQ peut, après consultation de la municipalité locale concernée, reconnaître aux fins d'exemption de taxes foncières et de la taxe d'affaires certains organismes à but non lucratif répondant aux critères établis par la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, c. F-2.1).

La reconnaissance aux fins d'exemption de la taxe d'affaires est en vigueur pour une période de 5 ans et celle aux fins d'exemption des taxes foncières, pour une période de 9 ans. Après ce délai, la reconnaissance accordée doit faire l'objet d'une révision par la CMQ.

**- Fixation du taux de l'eau**

La Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) prévoit que, à défaut d'entente, la CMQ fixe les taux de vente d'eau ou du service d'égout entre les municipalités, ou entre une municipalité et l'exploitant d'un service d'aqueduc ou d'égout.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

**- Gestion d'une voie publique**

En vertu de la Loi sur les compétences municipales, lorsque deux municipalités locales font défaut de conclure une entente relativement à la gestion et au partage des dépenses relatives à une voie publique qui divise leur territoire, l'une d'entre elle peut demander à la CMQ :

- de statuer sur la nécessité de faire assumer par une seule municipalité la responsabilité de la gestion de la voie publique ou d'une partie de celle-ci;
- de décider laquelle des municipalités est responsable de la gestion de la voie publique;
- de prévoir les règles de partage des dépenses.

**- Partage d'un fonds réservé (carrières et sablières)**

En vertu de la Loi sur les compétences municipales (RLRQ, c. C-47.1) une municipalité dont le territoire comprend le site d'une carrière ou d'une sablière doit constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques. Une municipalité voisine, dont les voies publiques sont empruntées pour la circulation des substances provenant de cette carrière ou sablière, peut demander à la municipalité qui a constitué le fonds de conclure une entente pour l'attribution des sommes versées dans ce fonds. En cas de mésentente, la municipalité voisine peut soumettre le différend à la CMQ.

Toute municipalité régionale de comté peut constituer, par règlement, un fonds régional tenant lieu de tout fonds local pour les municipalités situées sur son territoire. Ce règlement doit prévoir les modalités d'utilisation des sommes versées dans ce fonds et les règles de répartition entre les municipalités locales. Une municipalité locale peut demander à la CMQ de réviser les critères d'attribution établis dans le règlement.

**- Tarification des matières résiduelles**

En vertu de cette même loi, la CMQ peut, sur demande de toute personne ou municipalité, modifier en tout ou en partie, le prix qu'entend exiger l'exploitant d'une installation d'élimination de matières résiduelles. Également, la CMQ peut, sur requête d'une partie intéressée et après enquête sommaire, fixer provisoirement le prix exigible par l'exploitant.

**- Tutelle d'une municipalité**

En vertu de la Loi sur la Commission municipale (RLRQ, c. C-35), le gouvernement peut assujettir une municipalité au contrôle de la CMQ. Lorsqu'une municipalité est sous tutelle, le conseil municipal est encore fonctionnel et il continue d'administrer la municipalité, mais toutes ses décisions doivent être approuvées par la CMQ. Le conseil municipal conserve son autonomie décisionnelle, mais elle est accompagnée par la CMQ dans sa gestion. La CMQ l'accompagne également pour l'aider à résoudre ses problèmes de fonctionnement.

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

|               |                                                                                                                                                                 |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Demande n° 28 | Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

| <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Liste des mandats reçus en 2018-2019 (du 1<sup>er</sup> avril 2018 jusqu'au 28 février 2019)</b></li> </ul> |                                                |              |            |                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|--------------|------------|-------------------------------|
| <b>Type de mandat - Municipalité</b>                                                                                                                  | <b>Provenance</b>                              | <b>Début</b> | <b>Fin</b> | <b>Région</b>                 |
| Accompagnement – Saint-Jean-sur-Richelieu                                                                                                             | Ville                                          | 2018-05-16   | En cours   | Montérégie                    |
| Accompagnement - Saint-Ambroise                                                                                                                       | Municipalité                                   | 2018-05-16   | 2018-12-20 | Saguenay–Lac-Saint-Jean       |
| Accompagnement - Chandler                                                                                                                             | Ville                                          | 2018-05-17   | En cours   | Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine |
| Accompagnement – Saint-Ferdinand                                                                                                                      | Municipalité                                   | 2018-11-06   | En cours   | Centre-du-Québec              |
| Administration provisoire – Saint-Dominique-du-Rosaire                                                                                                | Municipalité                                   | 2019-01-07   | 2019-01-29 | Abitibi-Témiscamingue         |
| Allocation de transition – Saint-Prime                                                                                                                | Élu                                            | 2018-09-28   | 2018-11-06 | Saguenay-Lac-Saint-Jean       |
| Allocation de transition – Varennes                                                                                                                   | Élu                                            | 2018-12-24   | 2019-02-06 | Montérégie                    |
| Allocation de transition – Trois-Rivières                                                                                                             | Élu                                            | 2018-12-29   | 2019-02-15 | Mauricie                      |
| Arbitrage – MRC des Collines-de-L'Outaouais                                                                                                           | MRC                                            | 2018-07-16   | En cours   | Outaouais                     |
| Arbitrage – Mercier                                                                                                                                   | Ville                                          | 2019-01-15   | En cours   | Montérégie                    |
| Avis de conformité – Laval                                                                                                                            | Personnes habiles à voter                      | 2018-04-04   | 2018-05-17 | Laval                         |
| Avis de conformité – Lochaber-Partie-Ouest                                                                                                            | Personnes habiles à voter                      | 2018-04-10   | 2018-04-30 | Outaouais                     |
| Avis de conformité – Disraeli                                                                                                                         | Personnes habiles à voter                      | 2018-05-31   | 2018-08-07 | Chaudière-Appalaches          |
| Avis de conformité – MRC d'Argenteuil                                                                                                                 | Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge         | 2018-07-13   | 2018-09-13 | Laurentides                   |
| Avis de conformité – Saint-Zotique                                                                                                                    | Personnes habiles à voter                      | 2018-07-19   | 2018-09-19 | Montérégie                    |
| Avis de conformité – Otterburn Park                                                                                                                   | Personnes habiles à voter                      | 2018-10-05   | 2018-12-04 | Montérégie                    |
| Avis de conformité – Saint-Hyacinthe                                                                                                                  | Personnes habiles à voter                      | 2019-01-23   | En cours   | Montérégie                    |
| Avis de conformité – MRC Maria Chapdelaine                                                                                                            | Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs | 2019-02-12   | En cours   | Saguenay—Lac-Saint-Jean       |
| Avis de conformité – Mont-Saint-Hilaire                                                                                                               | Personnes habiles à voter                      | 2019-02-19   | En cours   | Montérégie                    |
| Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Simon-les-Mines                                                                                          | Secrétaire-trésorier                           | 2018-08-23   | 2018-09-25 | Chaudière-Appalaches          |
| Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-André-Avellin                                                                                            | Secrétaire-trésorier                           | 2019-01-11   | En cours   | Outaouais                     |

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

| Type de mandat - Municipalité                                | Provenance           | Début      | Fin        | Région                |
|--------------------------------------------------------------|----------------------|------------|------------|-----------------------|
| Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Fabien-de-Panet | Secrétaire-trésorier | 2019-01-31 | En cours   | Chaudière-Appalaches  |
| Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Athanase        | Secrétaire-trésorier | 2019-02-14 | En cours   | Bas-Saint-Laurent     |
| Constat de la fin de mandat d'un élu – Saint-Eusèbe          | Secrétaire-trésorier | 2019-02-15 | En cours   | Bas-Saint-Laurent     |
| Fixation du taux de l'eau – L'Épiphanie                      | Ville                | 2018-05-11 | 2018-12-10 | Lanaudière            |
| Fixation du taux de l'eau – Yamachiche                       | Municipalité         | 2018-08-13 | En cours   | Mauricie              |
| Fixation du taux de l'eau – Plessisville                     | Paroisse             | 2018-08-29 | En cours   | Centre-du-Québec      |
| Président d'élection – North Hatley                          | Secrétaire-trésorier | 2018-04-26 | 2018-05-07 | Estrie                |
| Président d'élection – Saint-Michel                          | Secrétaire-trésorier | 2018-07-03 | 2018-07-04 | Montréal              |
| Président d'élection – Contrecoeur                           | Secrétaire-trésorier | 2018-08-08 | 2018-08-14 | Montréal              |
| Président d'élection – MRC du Haut-Saint-François            | Secrétaire-trésorier | 2018-09-13 | 2018-10-16 | Estrie                |
| Président d'élection – Laverlochère-Langelier                | Secrétaire-trésorier | 2018-09-17 | 2018-09-19 | Abitibi-Témiscamingue |
| Président d'élection – L'Île-Perrot                          | Secrétaire-trésorier | 2018-09-24 | 2018-09-26 | Montréal              |
| Président d'élection – Saint-Pacôme                          | Secrétaire-trésorier | 2018-10-15 | 2018-10-16 | Bas-Saint-Laurent     |
| Président d'élection - Amherst                               | Secrétaire-trésorier | 2018-12-03 | 2018-12-05 | Laurentides           |
| Président d'élection - Lacolle                               | Secrétaire-trésorier | 2019-01-23 | En cours   | Montréal              |
| Président d'élection – Saint-Donat                           | Secrétaire-trésorier | 2019-01-28 | 2019-01-31 | Lanaudière            |
| Président d'élection – Pointe-Claire                         | Secrétaire-trésorier | 2019-02-14 | En cours   | Montréal              |
| Tutelle – Chambly                                            | Gouvernement         | 2019-02-27 | En cours   | Montréal              |
| Voirie municipale (médiation) – Saint-Pierre                 | Village              | 2018-10-05 | En cours   | Lanaudière            |
| Voirie municipale (médiation) - Saint-Colomban               | Ville                | 2018-12-19 | 2019-02-25 | Laurentides           |

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

| Type de mandat - Municipalité                                                      | Personne visée       | Début      | Fin        | Région                |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------|------------|-----------------------|
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Saint-Philippe-de-Néri   | Frédéric Lizotte     | 2018-04-03 | 2018-08-30 | Bas-Saint-Laurent     |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Déléage                  | Raymond Morin        | 2018-05-07 | 2018-06-22 | Outaouais             |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Saint-Jacques-de-Leeds   | Alexandre Malette    | 2018-05-16 | 2018-11-20 | Chaudière-Appalaches  |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Preissac                 | Manon Derome         | 2018-05-24 | 2018-12-11 | Abitibi-Témiscamingue |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale et médiation – La Macaza   | Jean Zielinski       | 2018-06-19 | 2018-07-13 | Laurentides           |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Saint-Jean-sur-Richelieu | Marco Savard         | 2018-06-20 | 2018-12-21 | Montérégie            |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Preissac                 | Manon Derome         | 2018-06-29 | 2018-12-11 | Abitibi-Témiscamingue |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Auclair                  | Donald John Philippe | 2018-08-16 | En cours   | Bas-Saint-Laurent     |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Saint-Jean-sur-Richelieu | Alain Laplante       | 2018-09-04 | En cours   | Montérégie            |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Maddington Falls         | Eve-Lyne Marcotte    | 2019-09-06 | En cours   | Centre-du-Québec      |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Maddington Falls         | Denise Houle         | 2019-09-06 | 2018-11-30 | Centre-du-Québec      |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Saint-Cuthbert           | Richard Dion         | 2018-11-28 | En cours   | Lanaudière            |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Grenville-sur-la-Rouge   | Tom Arnold           | 2018-12-20 | En cours   | Laurentides           |

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

- **Liste des mandats reçus lors d'exercices antérieurs qui se sont terminés entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 28 février 2019 ou encore en traitement au 28 février 2019**

| Type de mandat - Municipalité                                                                                                       | Provenance   | Début      | Fin        | Région             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|------------|--------------------|
| Tutelle - Baie-Trinité                                                                                                              | Gouvernement | 2018-01-30 | En cours   | Côte-Nord          |
| Accompagnement – Sainte-Lucie-des-Laurentides                                                                                       | Municipalité | 2017-12-19 | En cours   | Laurentides        |
| Accompagnement – Sainte-Adèle                                                                                                       | Ville        | 2018-02-20 | 2018-07-12 | Laurentides        |
| Arbitrage - Carignan c. Chambly                                                                                                     | Ville        | 2017-01-10 | 2018-05-15 | Montérégie         |
| Arbitrage – L'Ange-Gardien c. Régie intermunicipale de l'aréna de la Côte-de-Beaupré                                                | Municipalité | 2018-02-12 | 2019-01-16 | Capitale-Nationale |
| Règles de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM)                                                                 | Ville        | 2017-10-03 | 2018-04-13 | Montréal           |
| Carrière et sablière (arbitrage) - Redevances carrières & sablières Municipalité de Saint-Michel c. Municipalité de Sainte-Clotilde | Municipalité | 2017-06-20 | 2018-12-12 | Montérégie         |
| Carrière et sablière (arbitrage) - MRC de la Haute-Yamaska c. MRC des Maskoutains                                                   | MRC          | 2017-11-09 | 2018-08-06 | Montérégie         |
| Fixation du taux de l'eau (médiation) – Châteauguay c. Régie intermunicipale d'aqueduc de la Vallée de Châteauguay et Léry          | Ville        | 2017-02-16 | 2019-02-07 | Montérégie         |
| Fixation du taux de l'eau - Mercier c. Sainte-Martine, Saint-Urbain-Premier et Saint-Isidore                                        | Ville        | 2016-01-27 | 2019-01-15 | Montérégie         |
| Fixation du taux de l'eau - Châteauguay c. Régie intermunicipale d'aqueduc et Ville de Léry                                         | Ville        | 2016-03-09 | 2019-02-07 | Montérégie         |
| Voirie municipale – Village de Saint-Pierre c. Municipalité de Saint-Paul                                                           | Saint-Pierre | 2017-09-07 | En cours   | Lanaudière         |

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 28

Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région.

| Type de mandat - Municipalité                                          | Personne visée      | Début      | Fin        | Région                |
|------------------------------------------------------------------------|---------------------|------------|------------|-----------------------|
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Lacolle      | Roland-Luc Béliveau | 2016-01-27 | 2018-04-18 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Lynda Phelps        | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Janet Ryan          | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Maria Tutino        | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Kim Millette        | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Chuck Colomb        | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Baie-d'Urfé  | Peter Fletcher      | 2017-01-17 | 2018-04-27 | Montréal              |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – La Macaza    | Jean Zielinski      | 2017-11-13 | 2018-07-11 | Laurentides           |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Lorrainville | Simon Gélinas       | 2017-12-04 | 2018-05-30 | Abitibi-Témiscamingue |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Lorrainville | Gaétan Rocheleau    | 2017-12-04 | 2018-05-30 | Abitibi-Témiscamingue |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – La Macaza    | Jean Zelienski      | 2018-01-31 | 2018-07-25 | Laurentides           |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Villeroy     | Yvan Paquet         | 2018-02-22 | 2018-07-12 | Centre-du-Québec      |
| Enquête en éthique et déontologie en matière municipale – Déléage      | Raymond Morin       | 2018-02-27 | 2018-06-22 | Outaouais             |

**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

|               |                                                                                                                                                                 |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Demande n° 28 | Veuillez fournir la liste des mandats de la Commission municipale du Québec (CMQ) pour 2018-2019. Ventiler : a) date de début et date de fin prévue; b) région. |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Tableaux synthèse des demandes reçues, traitées et en traitement pour toutes les régions du Québec au cours de l'exercice 2018-2019.**

| Type de mandat                                        | Demandes reçues en 2018-2019                                                                                                                                                                                                                                                                      | Demandes traitées <sup>1</sup> en 2018-2019<br>(inclut les demandes reçues des exercices antérieurs)                                                                                                                                                                                                                                                               | Demandes en traitement au<br>28 février 2019                                                                                                                                                                                 |
|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Reconnaissance aux fins d'exemption des taxes</b>  | 304                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 361                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 130                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Examen préalable</b>                               | 94*                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 106<br>dont 12 demandes transférées en enquête                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | 0                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Enquête en éthique et déontologie et médiation</b> | 12                                                                                                                                                                                                                                                                                                | 21**                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | 5                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Autres mandats</b>                                 | Accompagnement (4)<br>Administration provisoire (1)<br>Allocation de transition (3)<br>Arbitrages (2)<br>Avis de conformité (9)<br>Fin de mandat d'un élu (5)<br>Fixation du taux de l'eau (3)<br>Président d'élection (11)<br>Voirie municipale (2)<br>Tutelle (1)<br><b>Total : 41 demandes</b> | Accompagnement (2)<br>Administration provisoire (1)<br>Allocation de transition (3)<br>Arbitrage (2)<br>Avis de conformité (6)<br>Carrières/sablières (3)<br>Commission des services électriques de Montréal (1)<br>Fin de mandat d'un élu (1)<br>Fixation du taux de l'eau (4)<br>Président d'élection (9)<br>Voirie municipale (1)<br><b>Total : 33 demandes</b> | Accompagnement (4)<br>Arbitrages (2)<br>Avis de conformité (3)<br>Fin de mandat d'élu (4)<br>Fixation du taux de l'eau (2)<br>Président d'élection (2)<br>Tutelle (2)<br>Voirie municipale (2)<br><b>Total : 21 demandes</b> |

\* Jusqu'au 30 novembre 2018, date à laquelle sont entrées en vigueur les dispositions du projet de loi 155 qui ont remplacé la procédure d'examen préalable des demandes d'enquête par un processus de divulgation et d'enquêtes à l'initiative de la Commission.

\*\* Parmi les 21 dossiers traités, un a été réglé en médiation.

<sup>1</sup> Une demande est considérée traitée lorsque le dossier est fermé ou complété.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 29

Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2017-2018, 2018-2019 : a) la liste de tous les concours et tirages réalisés b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, et la valeur des prix c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours.

Veillez-vous référer à la demande de renseignements particuliers n° 67 de l'opposition officielle.



**Étude des crédits 2019-2020**  
**Demande de renseignements particuliers du deuxième groupe d'opposition**

Demande n° 30

Pour toutes les actions financées dans le cadre des actions du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020, fournir les informations suivantes : a) l'objectif de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2017 et en 2018 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>); b) le potentiel de réduction ou d'évitement d'émissions de GES en 2020 – base annuelle (en Mt CO<sub>2</sub>); c) le nombre total d'analyses et de projets d'implantation acceptés par le ministre; d) la réduction annuelle potentielle des projets acceptés par le ministre (en kt de CO<sub>2</sub>); e) les investissements totaux des projets (en millions \$); f) les aides financières totales du ministère (en millions \$); g) le coût moyen des projets sur la durée de vie (en \$/tonne); h) le nombre d'emplois créés ou maintenus par ces investissements.

Cette question est similaire à la demande de renseignements généraux n° 64 des oppositions.  
La réponse à cette question sera transmise par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, et ce, pour tous les ministères et organismes.





**Ministère des  
Affaires municipales  
et de l'Habitation**

**Québec**

